



A quand un service minimum du dialogue social ?

Le projet de mise en place d'un service d'accueil minimum dans les écoles avait été explicitement annoncé par M. Darcos dans sa conférence de presse du 11 décembre dernier. Le ministre avait alors précisé qu'il ferait l'objet d'une discussion avec les différents partenaires concernés, notamment les organisations syndicales. Il avait informé oralement le SE-UNSA que celle-ci devrait avoir lieu courant janvier.

Ce 8 janvier, le ministre demande, dans une note aux recteurs, une mise en œuvre expérimentale de l'accueil minimum le 24 janvier prochain, jour de la grève dans la Fonction Publique. Où est passée la concertation promise ?

Le 11 décembre, le ministre avait inscrit ce service minimum d'accueil dans une procédure de dialogue social susceptible de prévenir les conflits. Sa note du 8 janvier aux recteurs n'en fait pas mention. Où est passé le dialogue promis ? La ferveur expérimentale du ministre est visiblement sélective.

Du 11 décembre au 8 janvier, le SE-UNSA constate qu'il aura fallu moins d'un mois pour que la parole du ministre s'évapore...

Sur un sujet aussi sensible touchant au droit de grève des enseignants, le syndicat estime qu'on est en droit d'attendre d'autres méthodes. Le SE-UNSA réaffirme qu'il ne saurait être question de toucher à ce droit démocratique fondamental.

Mais, puisque le ministre est enclin à l'expérimentation, le SE-UNSA lui lance un défi. Qu'il applique tout simplement la loi qui fait obligation à l'employeur de négocier sur les sujets en conflit dans le délai du préavis de grève. Sur les salaires, l'emploi et le devenir du Service Public, le ministre de l'Éducation nationale n'a-t-il donc rien à négocier ?

En attendant sa réponse, le SE-UNSA appelle les enseignants à se mobiliser massivement et à faire grève le 24 janvier.

Paris, le 8 Janvier 2008

Luc BERILLE
Secrétaire Général du
SE-UNSA